

17.03.2011 - 12:08 Uhr

GastroSuisse lance le nouveau label des étoiles et mise sur "Swissness" : Coup d'envoi de la classification hôtelière GastroSuisse*Zürich (ots) -*

GastroSuisse lance le nouveau label des étoiles. Avec la croix suisse au centre, celle-ci mise résolument sur Swissness, garantie de qualité et de fiabilité. La Fédération de l'hôtellerie et de la restauration a démarré la caractérisation des quelque 200 entreprises déjà classifiées sur la base de plus de 150 critères. D'autres établissements suivront dès leur processus de classification achevé.

Depuis l'annonce du jugement du Tribunal fédéral en janvier 2011, un fait accompli : GastroSuisse peut également utiliser les étoiles pour sa classification hôtelière. Plus de 3 000 hôtels membres GastroSuisse attendent de pouvoir offrir à leurs clients le symbole des étoiles connu dans le monde entier comme aide à l'orientation. "L'avantage d'une classification est évident, déclare Bernhard Kuster, Dr oec. publ., directeur de GastroSuisse, les clients profitent d'une amélioration de la transparence de l'offre, et les établissements augmentent leur qualité grâce au processus de classification."

Le nouveau label des étoiles GastroSuisse mise sur la Suisse et ses valeurs. La croix suisse symbolise au niveau international : qualité, fiabilité et sécurité. Avec sa classification hôtelière, GastroSuisse apporte une contribution importante au développement de la qualité de l'hôtellerie suisse. "Nous soutenons les établissements et volontairement maintenons les taxes basses", déclare Bernhard Kuster, directeur de GastroSuisse. La classification hôtelière GastroSuisse comprend 5 niveaux, de 1 à 5 étoiles, comme les systèmes utilisés sur le plan mondial. La classification hôtelière GastroSuisse est coordonnée au niveau international et répond aux normes de l'HOTREC, Confédération des Associations Nationales d'Hôtels et Restaurants.

GastroSuisse est la Fédération nationale de l'Hôtellerie et de la Restauration. Environ 21 000 membres (hôtels, pensions, auberges, restaurants, cafés etc.), organisés en 26 sections cantonales et 4 groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande Fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Zurich, 17 mars 2011

Kontakt:

GastroSuisse, Marketing et Communication, Brigitte Meier-Schmid,
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100621086> abgerufen werden.